



## Reglèment annuel d'assurance cause retard de paiement

Par **Darlie G**, le **03/05/2019** à **18:35**

Bonjour

Je vais vous expliquer ce qui m'a conduit sur votre forum. J'ai accumulé 3mois de retards sur les assurances regroupés (maison, auto...)J'avais jusqu'au 30 avril pour régler. Mais j'ai le faire que le 2mai. Mais l'assureur m'a obligé de payer l'année entière afin de pouvoir être assuré de nouveau. Je voulais savoir si c'était normal, j'ai du m'endetter pour payer. J'aimerais savoir quelle recours j'ai aujourd'hui,esse légal de me faire payer toute la somme qui s'élève à 1700euro. Mais il a pas demandé la somme des autres assurances comme la moto ou l'école des enfants. Pouvez vous m'éclairer svp. Merci

Par **Lag0**, le **03/05/2019** à **19:02**

Bonjour,

Oui, c'est normal !

Le paiement est, de base, annuel. Le paiement mensuel est un geste commercial offert par l'assureur mais qui peut être révoqué, justement, en cas d'impayé.

Par **Darlie G**, le **04/05/2019** à **11:59**

Donc,j'ai pas d'autres moyens que de payer